



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contraception

Question écrite n° 99794

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'association RESIST (réseau d'entraide, soutien, informations sur la stérilisation tubaire) créée par des patientes ayant eu à souffrir de graves effets secondaires suite à la pose de micro-implants « Essure » dans les trompes de Fallope. En effet, cette méthode de contraception définitive présentée comme idéale semble entraîner chez des milliers de femmes de nombreux effets indésirables tels que douleurs pelviennes, musculaires, perforations d'organes, réactions allergiques, auto-immunes, fatigue chronique ainsi que des soucis d'efficacité. C'est ainsi que le 16 juin 2016, le Collège national des gynécologues et obstétriciens français a diffusé un communiqué annonçant une prise de mesures dans les semaines à venir. Par conséquent et au regard de tous ces éléments, il souhaiterait connaître sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99794

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 octobre 2016](#), page 8100

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)